

Sanofi s'associe au ministère américain de la Santé et des Services sociaux pour développer un vaccin contre le nouveau coronavirus

- * La collaboration avec la BARDA (*Biomedical Advanced Research and Development Authority*) fera appel à la technologie éprouvée de recombinaison de l'ADN de Sanofi pour accélérer la mise au point d'un vaccin potentiel contre le COVID-19.

PARIS – Le 18 février 2020 – Sanofi Pasteur, l'entité mondiale Vaccins de Sanofi, va mettre à profit ses recherches antérieures sur le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) pour tenter d'accélérer le développement d'un vaccin contre le COVID-19. Pour ce faire, Sanofi collaborera avec la BARDA (*Biomedical Advanced Research and Development Authority ou Autorité pour la Recherche-Développement avancée dans le domaine biomédical*), qui relève de l'Office chargé des préparatifs et réponses aux situations d'urgence en santé publique (ASPR, *Office of the Assistant Secretary for Preparedness and Response*) du ministère américain de la Santé, étoffant ainsi le partenariat de longue date qui lie Sanofi à cette autorité.

Le COVID-19 appartient à une famille des coronavirus qui provoquent généralement des maladies respiratoires. Le SRAS est apparu à la fin de 2002, puis a pratiquement disparu en 2004. Sanofi prévoit d'approfondir ses recherches sur un vaccin-candidat préclinique avancé contre le SRAS qui pourrait également protéger contre le COVID-19.

« Pour faire face à la menace sanitaire mondiale que fait peser ce nouveau coronavirus, il importe d'unir nos efforts ; nous allons donc collaborer avec la BARDA pour développer au plus vite un vaccin-candidat potentiel », explique David Loew, Vice-Président Exécutif et Responsable de Sanofi Pasteur. *« Nous apporterons tout notre savoir-faire à la BARDA et sommes convaincus que cette collaboration pourrait donner des résultats significatifs en termes de protection du public contre cette poussée épidémique. »*

Sanofi fera appel à sa technologie novatrice de recombinaison de l'ADN

Sanofi exploitera sa plateforme de recombinaison de l'ADN pour produire un vaccin candidat contre le nouveau coronavirus. Cette technologie permet de parvenir à une parfaite compatibilité génétique avec les protéines présentes à la surface du virus. L'ADN génétique codant pour cet antigène protéique sera combinée à l'ADN du baculovirus qui

est la plateforme technologique clef d'expression Sanofi. Cette technologie, qui forme la base du produit antigrippal recombinant homologué que Sanofi a développé sous licence, sera ensuite utilisée pour produire rapidement de grandes quantités d'antigènes du coronavirus afin d'amener le système immunitaire à réagir contre le virus.

« Les menaces émergentes pour la santé publique mondiale, comme celles que fait peser le nouveau coronavirus COVID-19 nécessitent des réponses rapides », indique Rick A. Bright, Ph.D. Directeur de la BARDA. « L'approfondissement de notre partenariat avec Sanofi Pasteur et l'exploitation du potentiel d'une technologie de production de vaccin recombinant sous licence devraient, nous l'espérons, accélérer le développement d'un vaccin-candidat contre ce nouveau virus. »

Sanofi, bien positionné dans la recherche d'un vaccin contre le coronavirus

Dans le cadre d'études non cliniques menées sur des animaux, le vaccin-candidat contre le SRAS a montré qu'il était immunogène et conférait une protection partielle. Ce travail expérimental mené par Protein Sciences, dont Sanofi a fait l'acquisition en 2017, donne une longueur d'avance à Sanofi dans la mise au point rapide d'un vaccin contre le COVID-19. De surcroît, l'existence d'un vaccin homologué fondé sur cette technologie permettra à l'entreprise de mener des recherches et de produire du matériel dans des délais relativement courts en vue de tests cliniques. La plateforme de Sanofi est également capable de produire le vaccin-candidat en grandes quantités.

Un engagement de longue date en faveur de la santé publique

Cet accord avec la BARDA illustre une fois de plus l'engagement de Sanofi en faveur de la santé publique et de la lutte contre les menaces qui pèsent sur elle. Sanofi continue inlassablement de mettre à profit son solide savoir-faire en matière de vaccins et ses technologies novatrices pour tenter de remédier à la crise sanitaire causée par le coronavirus, en particulier en partageant son expérience en matière de recherche et développement de vaccins avec la CEPI (*Coalition for Epidemic Preparedness Innovations*).

En décembre 2019, Sanofi a également conclu [un accord avec la BARDA](#) pour la mise en place d'installations de pointe aux États-Unis destinées à assurer la production durable d'un vaccin recombinant avec adjuvant à utiliser en cas de pandémie de grippe. Celui-ci est développé à l'aide de la même technologie que celle qui sera utilisée pour le programme COVID-19.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Relations Médias

Marion Breyer

Tél.: +33 (0)1 53 77 46 46

mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Felix Lauscher

Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45

ir@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2018 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning ForwardLooking Statements » du rapport annuel 2018 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.